

AVEC L'UFC-QUE CHOISIR DE L'AIN :



Défendez vos intérêts



Faites avancer les droits des consommateurs



Faites vous respecter



ADHÉSION (valable 12 mois) à l'association locale UFC-QUE CHOISIR de l'Ain :

Nom et prénom :

Adresse complète :

.....

Tél. : Email :

Adhésion : .. Simple : 35 €

.. Jeune de moins de 25 ans : 15 €

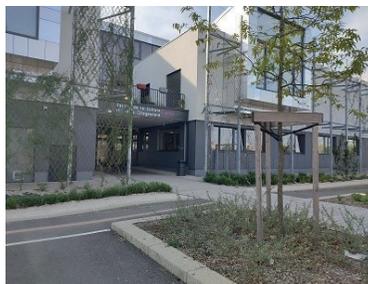
.. Famille : 35 € + 10 € pour la 2e personne

.. Adhésion de solidarité : 5,70 €

Soutien : à partir de 40 € (envoi d'un reçu fiscal possible)

A envoyer à : UFC-QUE CHOISIR de l'Ain
Maison de la Culture et de la Citoyenneté
CS 70270
4 rue des Brotteaux
01006 BOURG-EN-BRESSE CEDEX

POUR NOUS JOINDRE :



Un secrétariat à :



UFC-Que Choisir de l'Ain
Maison de la Culture et de
la Citoyenneté
CS 70270
4 allée des Brotteaux

01006 BOURG-EN-BRESSE
CEDEX



Un numéro de téléphone

04 74 22 58 94



Une adresse email :

contact@ain.ufcquechoisir.fr



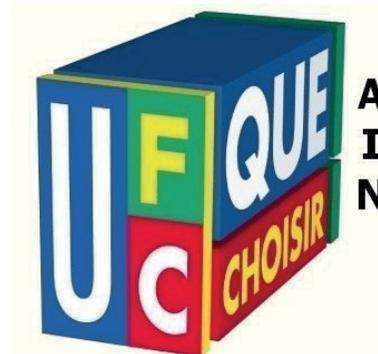
Sur les réseaux sociaux :

<https://www.facebook.com/ain.ufcquechoisir/>

<https://twitter.com/ainquechoisir/>

Un site Internet :

<https://ain.ufcquechoisir.fr/>



Une association de *proximité* au service de tous les consommateurs et usagers de l'Ain

Une association loi 1901 à but non lucratif créée en 2005 :

- Affiliée à l'union fédérale des consommateurs UFC-QUE CHOISIR première association de Consommateurs de France
- Indépendante de tout pouvoir politique, syndical, économique, confessionnel...
- Association d'intérêt général pouvant recevoir des dons qui ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 66% de leur montant dans la limite de 20% du revenu imposable

NOS PRINCIPALES ACTIVITÉS

VOUS INFORMER VOUS CONSEILLER...

BESOIN D'UN CONSEIL, D'UNE INFORMATION

- Appeler notre secrétariat
au : **04 74 22 58 94**

MIEUX CONNAÎTRE NOTRE ASSOCIATION

- Visiter notre site internet :
<https://ain.ufcquechoisir.fr/>
- Nous retrouver sur les réseaux sociaux :
f <https://www.facebook.com/ain.ufcquechoisir/>
t <https://twitter.com/ainquechoisir/>
- Consulter notre Lettre Ain Conso :
<https://ain.ufcquechoisir.fr/ain-conso/>

POUR UNE CONSOMMATION DURABLE

- Nous écouter sur Radio B
- Lire nos conseils dans la presse
- Assister à nos conférences
- Participer à nos « rendez-vous conso »
- Prendre connaissance de nos enquêtes

ET ÉVITER LES ARNAQUES...

VOUS REPRÉSENTER...

DES ADHÉRENTS BÉNÉVOLES REPRÉSENTENT LES CONSOMMATEURS ET LES USAGERS

- Dans des instances départementales et locales
(chambre d'agriculture, commission de
surendettement, CCSPL, SAGE, ADIL, CDAC...)
- Dans de nombreux établissements de santé
aindinois :
 - Centres hospitaliers
 - Centres de rééducation
 - Centres médicaux
 - Cliniques
- Au conseil territorial de santé de l'Ain et au comité
départemental de l'aide médicale urgente, de la
permanence des soins et des transports sanitaires.



VOUS AIDER ET VOUS CONSEILLER EN CAS DE LITIGES DE CONSOMMATION...

Nos conseillers litiges vous reçoivent
dans nos permanences aindinoises
pour vous aider à régler à l'amiable
tout différend avec un professionnel

POUR CELA :

- Prendre rendez-vous auprès de notre
Secrétaire au : **04 74 22 58 94**
- Rencontrer un conseiller litige au plus près de
votre lieu d'habitation pour exposer votre litige
et avoir **un conseil**
- Pour bénéficier **d'une aide personnalisée**,
l'adhésion à notre association est obligatoire
- Le conseiller envoie ensuite un courrier à en-tête
UFC-QUE CHOISIR au professionnel. La plupart
des conflits se règlent ainsi à l'amiable

Remarque : nous n'intervenons qu'en cas de conflit
avec un professionnel (artisans, commerçants, banques,
agences de voyages...).

